



COMPTE RENDU

| | |
|----------------------|--|
| Objet / Thème | RÉUNION CITOYENNETE |
| Date de réunion | Vendredi 29 novembre 2024 à 20 h 00 Salle Froger – Maison des Sports |
| Clubs présents | Bouloire, Cérans Yvré Basket, Changé, Château du Loir Basket, Conlie, ESCB72 Champagné, Guécélard, KBC Ecommoy, Joué l'Abbé Basket, J.S.Ruaudin, La Flèche, Le Mans A.S.Madeleine, Le Mans CSSG, Le Mans GSOS, Le Mans Jalt, Le Mans J.C.M., Le Mans Saint Pavin, Le Mans SCM, Le Mans SOM, Mansigné, Montfort Sport Basket, Mulsanne, Roézé sur Sarthe, Sablé Basket, S.C.Marollais |
| Rédacteur du CR | Véronique ROUSSET |
| Destinataires | Participants et invités |

Ordre du jour

1. Qu'est-ce qu'une incivilité ?
2. - Rappel de nos responsabilités à tous
 - a. Sur le terrain : capitaine en jeu
 - b. Sur le banc : coach
 - c. Dans la salle : les officiels
 - d. Dans la salle : délégué de club
3. Les actions dans les clubs
 - a. Qu'est-ce qui est fait dans vos clubs
 - b. Quelques situations conflictuelles
 - c. La chasuble du Fair Play
4. Que faire en cas d'incivilités ?
5. Le Challenge du Fair Play
6. Questions diverses.

1. Qu'est-ce qu'une incivilité ?

Définition Incivilités

L'incivilité est le manque de civilité. C'est un comportement qui ne respecte pas les règles de la vie en société comme la politesse, le respect d'autrui, la courtoisie, l'ordre public, c'est-à-dire ce qu'on attend d'un individu "normalement civilisé". Une incivilité est une action ou une parole contraire à la civilité.

Qu'est-ce qu'une incivilité ?

Une notion difficile à définir La notion de civilité peut se traduire comme « l'observation des convenances et des bonnes manières en usage au sein d'un groupe social ». Autrement dit, faire preuve de civilité consiste en un respect des règles de politesse, de courtoisie, de de savoir-être et de savoir-vivre pour préserver le « vivre ensemble » et le « sens commun ».

À l'inverse, la notion d'incivilité se révèle plus délicate et n'est pas fixée juridiquement. Dès lors, l'incivilité peut être caractérisée comme le fait de ne pas respecter les règles de vie en société, ainsi que les droits et la dignité d'autrui.

Ces actes d'incivilités sont donc nombreux et se traduisent par de multiples comportements :

- Le crachat dans certaines circonstances, le tchip, les propos déplacés, le port d'une tenue vestimentaire déplacée (torse nu, dans certaines circonstances) ;
- Le manque de respect ou de politesse envers les encadrants, éducateurs sportifs (ex : téléphoner pendant un entraînement, une compétition...) ;
- Le refus de serrer la main à une femme ou de lui parler dans les yeux ;
- Le sifflement des symboles républicains et des élus ;
- Les actes de vandalisme (ex : graffitis dans les vestiaires)

Un comportement qui n'est pas sans conséquences Certaines de ces incivilités (en raison de leur gravité) peuvent entraîner la mise en jeu de la responsabilité (notamment pénale) de leur auteur. Même sans sanction au sens juridique du terme, l'incivilité (quel qu'en soit son auteur) peut générer de possibles tensions voire constituer le point de départ de possibles violences et de harcèlement. Dans tous les cas, les incivilités portent une atteinte au principe du « vivre-ensemble ».

Les incivilités sont constituées par des actes négatifs dans le comportement d'un individu à l'encontre de ses pairs ou de lui-même, même si son auteur n'a pas conscience du caractère néfaste de son acte.

Les incivilités peuvent être perçues comme des actes anodins par certaines personnes, mais peuvent constituer de grandes gênes pour autrui. Par ailleurs, une incivilité répétée peut conduire à détériorer grandement les relations entre les individus et amener à terme, à des situations de violence.

Module E-Learning de Sensibilisation aux Incivilités

La FFBB vous propose un module e-learning afin de vous sensibiliser aux incivilités. L'objectif est de sensibiliser les acteurs (parent, spectateur, entraîneur, coach, joueur, ...) sur les dérives rencontrées lors des matchs et savoir réagir en cas d'incivilités. Le module gratuit est disponible sur Teach up (créer un compte).

Il serait très intéressant de faire passer ce module à vos délégués de club, entraîneurs ou membres actifs de votre club.

A l'issue de ce module, vous serez capable de :

- Définir la notion d'incivilité et reconnaître les impacts des différentes formes d'incivilité sur les individus et la société ;
- Distinguer les mesures préventives qui peuvent être mises en place ;
- Identifier les acteurs en jeu (clubs, comité, ligue, fédération, commissions...)
- Développer des compétences de communication pour mieux désamorcer les situations d'incivilité ;
- Créer un environnement de travail ou d'apprentissage sain et respectueux.

Des outils disponibles

[Lien vers le CD 85](#)

[Lien vers le CD 72](#)

2. Rappel de nos responsabilités à tous

a. Sur le terrain : Capitaine en jeu

Il est le représentant des joueurs sur le terrain.

Il peut s'adresser aux arbitres quand le ballon est mort et le chronomètre de jeu arrêté, de façon COURTOISE.

Il doit être un facilitateur du jeu pour les arbitres par ses attitudes = écouter et calmer ses coéquipiers.

Lorsqu'il sort du terrain, le coach doit absolument désigner son remplaçant sur le terrain et le signaler aux arbitres.

b. Sur le banc : coach/assistant

Il est le responsable de l'équipe (joueurs, accompagnateurs sur le banc)

Il valide les joueurs indiqués sur la E-Marque

Il désigne toujours le capitaine en jeu

Il peut s'adresser aux officiels quand le ballon est mort et le chronomètre de jeu arrêté, de façon COURTOISE.

Il ne doit pas négliger les avertissements donnés pendant la rencontre aux joueurs.

Il doit s'occuper que de son banc et ses joueurs sur le terrain.

Il doit veiller au bon comportement des personnes sur le banc (joueurs, assistant, statisticien...)

Par ses attitudes, il peut (ou pas) contribuer à la bonne tenue de la rencontre

c. Dans la salle : les officiels

Ils ont une attitude respectueuse.

Ils ne doivent pas refuser le dialogue quand celui-ci est courtois, ils ne doivent pas laisser les acteurs contester en permanence = passer par le capitaine et/ou entraîneur, indiquer si avertissement

Ils doivent avoir la capacité d'échanger avec les acteurs du jeu sans pour cela retarder le jeu

d. d. Dans la salle : le délégué de club

Il doit être facilement identifiable et c'est un ADULTE. Utiliser le bandeau orange ou la chasuble offerte par la Ligue Régionale de Basket-ball

Il accueille et oriente les visiteurs et les officiels.

Il est à la disposition des officiels (OTM, arbitres)

Il doit déléguer la mission "serpillère" à une tierce personne.

Il doit être attentif aux débordements du public et intervenir de façon diplomate.

Il doit être NEUTRE par rapport aux décisions arbitrales.

3. Les actions dans les clubs



4. Que faire en cas d'incivilités ?

Le dialogue est important.

Ne pas hésiter à s'appeler entre président.

Si conflit, remplir la fiche "incident" (que vous pouvez trouver sur le site du CD72) et l'envoyer à la commission citoyenneté.

Appeler Véronique ROUSSET en cas de problèmes.

Vous n'êtes pas en droit de sortir quelqu'un de la salle mais vous pouvez faire comprendre à la personne que sa place n'est pas opportune dans la salle. Vous pouvez faire appel à la gendarmerie au cas où.

5. Le Challenge du Fair-Play

Le challenge du Fair-Play commencera pour la deuxième phase du championnat.

Une affiche va être distribuée au club.

Tout le monde peut voter, par l'intermédiaire d'un QR Code.
Un seul vote par personne et par match.

Ce challenge se fait sur tout le niveau DEPARTEMENTAL de U09 à Senior.

Différentes récompenses sont prévues (chasubles et ballons) en fonction du nombre de licenciés par club : moins de 100 licenciés / de 101 à 200 licenciés / plus de 201 licenciés.
Elles seront remises à l'AG de fin de saison.

***De l'incivilité à la violence il n'y a qu'un pas, qu'un mot,
alors ENSEMBLE, AGISSONS !***